



## **Extrait du Registre des délibérations du Bureau**

### **Séance du jeudi 7 mars 2013**

Membres du Bureau en exercice : 31

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni au Grand Besançon, La City - 4 Rue Gabriel Plançon - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET puis de M. Gabriel BAULIEU.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.2.1, 7.1, 7.2, 3.1, 3.2, 4.1, 4.2, 5.1.

La séance est ouverte à 18h05 et levée à 22h30.

**Etaient présents** : M. Jean-Louis FOUSSERET (jusqu'au rapport 7.2), M. Gabriel BAULIEU, M. Jean-Claude ROY, M. Jean-Pierre MARTIN, M. Nicolas GUILLEMET, M. Jean-Yves PRALON, M. Nicolas BODIN (à partir du rapport 1.1.1), M. Robert STEPOURJINE, M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, M. Jean-Pierre TAILLARD, M. Raymond REYLE, Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, M. Emmanuel DUMONT (à partir du rapport 1.1.1), M. Yves GUYEN, M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT, M. François LOPEZ, M. Frank MONNEUR, M. Claude PREIONI, M. Jean-Paul DILLSCHNEIDER, M. Roland DEMESMAY, Mme Danièle POISSENOT, M. Bernard MOYSE, M. Pierre CONTOZ, M. Alain BLESSEMAILLE (jusqu'au rapport 1.2.1), M. Patrick RACINE (jusqu'au rapport 7.2), Mme Françoise PRESSE,

**Etaient absents** : M. Jean-Jacques DEMONET, Mme Annie MENETRIER, M. Bernard GAVIGNET, M. Serge RUTKOWSKI

**Secrétaire de séance** : M. Jean-Pierre GOVIGNAUX

#### **Procurations de vote** :

Mandants : A. BLESSEMAILLE (à partir du rapport 7.1)

Mandataires : R. REYLE (à partir du rapport 7.1)

**Demande de subvention CUCS -  
Projet de sensibilisation des copropriétés aux économies d'énergie**

**Rapporteur : Robert STEPOURJINE, Vice-Président**

**Commission : Habitat, Politique de la Ville**

<b>Inscription budgétaire</b>	
BP 2013 et PPIF 2013-2017 « Subventions Politique de la Ville »	Montant prévu au BP 2013 : 15 000 € Montant de l'opération : 1 000 €
<b>Sous réserve du vote du BP 2013 et du PPIF 2013-2017</b>	

**Résumé :**

Au titre de sa compétence « Politique de la Ville », le Grand Besançon est sollicité chaque année par des porteurs de projet pour financer des actions élaborées dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS). Au terme de l'appel à projets 2013, un dossier relevant de la compétence Habitat et sollicitant un financement du Grand Besançon est présenté. Il s'agit d'une action menée par l'association Consommation, Logement et Cadre de Vie (CLCV) relative à la sensibilisation aux économies d'énergie en copropriété.

### **I. Rappel du contexte**

Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) vise à accroître le financement d'actions destinées à réduire les inégalités de territoire en intervenant de manière soutenue et au-delà des politiques de droit commun dans les quartiers en difficulté identifiés par la géographie prioritaire.

En l'absence de fonds spécifique dédié à cette politique au sein du Grand Besançon, chaque compétence de l'agglomération instruit les demandes de financement CUCS en fonction de son domaine d'intervention et de ses enjeux : emploi, développement économique, culture, sport, habitat et cadre de vie, déchets, etc.

### **II. Présentation de la structure**

L'association Consommation, Logement et Cadre de Vie (CLCV), affiliée à la Confédération de la consommation, du logement et du cadre de vie, dont le siège social est à Besançon, a pour objet la défense des usagers, des consommateurs et locataires et intervient à l'échelle du département. Elle bénéficie d'agrèments administratifs délivrés par arrêtés ministériels sur le volet protection de la nature depuis 1990, sur le volet éducation populaire depuis 2004 et sur le volet consommation depuis 2010. Elle compte à ce jour un peu plus de 370 adhérents.

### **III. Descriptif de l'action**

Consciente des difficultés rencontrées par les copropriétaires en termes de rénovation de leur bâti, notamment de par leur isolement et leur mauvaise connaissance des consommations réelles de leur immeuble et des sources d'économie d'énergie potentielles, la CLCV constate que les copropriétaires se montrent hésitants à engager des travaux au vu de la complexité des démarches et des inégalités de capacités financières entre eux.

Sur la base de ce constat, la CLCV propose d'organiser à titre expérimental une rencontre d'une journée à destination des copropriétaires et des syndicats. L'intervention de partenaires spécialisés (Point info énergie, ADEME, Effilogis, ANAH) permettra d'informer les copropriétaires sur :

- la situation énergétique de leur immeuble,
- les obligations légales,
- les différentes sources d'économies possibles,
- les aides financières à mobiliser.

La rencontre se clôturera par un débat sous forme de questions-réponses. Une documentation sera mise à disposition par tous les intervenants et les copropriétaires seront invités à visiter le logement de Fontaine-Eco 2.

Engagée à titre expérimental en 2013 sur les quartiers de Planoise et Orchamps et auprès de 200 familles, l'action sera susceptible d'être reproduite dans d'autres quartiers.

En termes de financements, la CLCV sollicite des subventions de la part de l'Etat (1 000 €), de l'ANAH (500 €), de l'ADEME (1 000 €), du Conseil Régional de Franche-Comté (500 €) et de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon (1 000 €) ; le coût de l'action étant estimé à un peu plus de 5 000 €.

**A l'unanimité, le Bureau, sous réserve du vote du BP 2013 et du PPIF 2013-2017, se prononce favorablement sur l'octroi d'une subvention de 1 000 € à l'association CLCV pour son action de sensibilisation aux économies d'énergie en copropriété.**

Pour extrait conforme,

Le 1<sup>er</sup> Vice-Président  
Gabriel BAULIEU



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 27  
Contre : 0  
Abstention : 0

Préfecture de la Région Franche Comté  
Préfecture du Doubs  
Contrôle de légalité  
Reçu le 14 MARS 2013